

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 18 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février à vingt heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Eric MAZARS, Maire.

**Etaient présents :** Mesdames BOUVRON Alizée, CENDRES Magali, LAFON Angélique, SALORT Carole ; Messieurs BARDOU Christian, MAIO Sébastien, MAZARS Éric, PUECH Thierry, ROUANNE Jean.

**Absent :** FAGUET Serge.

**Secrétaire de séance :** ROUANNE Jean.

**Quorum nécessaire :** 6

**Date de convocation :** 11/02/2026

**Date d'affichage :** 21/03/2026

L'ordre du jour étant le suivant :

- ✓ **Approbation du dernier procès-verbal de séance**
- ✓ **Désignation d'un secrétaire de séance**
- ✓ **Organisation du scrutin : élections municipales**
- ✓ **Questions diverses**

- ✓ **Approbation du dernier procès-verbal de séance**

Le procès-verbal du Conseil municipal en date du 02/02/2026 est approuvé par les conseillers municipaux présents sans modification et signé par le Maire et le secrétaire de ladite séance.

- ✓ **Modification de l'ordre du jour de la séance**

Le Maire propose de modifier l'ordre du jour de la réunion afin de délibérer le choix des entreprises dans le cadre du marché public « Travaux d'assainissement collectif ». Les conseillers approuvent à l'unanimité.

- ✓ **Désignation d'un secrétaire de séance**

M. ROUANNE Jean est nommé secrétaire de séance.

- ✓ **Organisation du scrutin : élections municipales**

Monsieur le Maire rappelle les règles d'organisation du bureau de vote et du dépouillement. Les conseillers établissent un tableau des permanences. Le Maire présidera le bureau et Mme CENDRES sera secrétaire. Les assesseurs seront désignés à l'ouverture du bureau de vote.

- ✓ **Marché public « Travaux d'assainissement collectif » : choix des entreprises**

Le Maire informe que 6 offres ont été reçues pour le lot n°1 (Réalisation d'une station d'épuration en filtres plantés de roseaux et d'un poste de relevage).

4 offres ont été reçues pour le lot n°2 (Travaux sur le réseau d'assainissement). L'analyse des offres a été réalisée par ETUDEO, en présence du SATESE, et de M. MAZARS, M. PUECH et M. BARDOU.

M. MAZARS détaille chaque offre (avec l'aspect technique et le prix) ainsi que la note attribuée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le maire à signer les marchés publics suivants : Programme : Travaux d'assainissement collectif

LOT	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT H.T DU MARCHE
1 - Réalisation d'une station d'épuration en filtres plantés de roseaux et d'un poste de relevage	SERPE/PHUSIS TP/ MISPOUILLE HYDRAULIQUE	299 955 €
2- Travaux sur le réseau d'assainissement	OULES/UVEO/SOTP	163 847,30 €

(Délibération n°2026/04)

✓ **Questions diverses**

- Le Maire expose les statistiques de la commune réalisées par la gendarmerie pour 2025 et 2024.
- Padel : les travaux devraient être achevés fin avril. Le Maire demande aux conseillers de réfléchir au mode de gestion du padel.
- Demande de Graulhet Athlé pour louer le rangement dans le gymnase (ancien local prêté au CHOC) pour y stocker son matériel à l'année. Le Conseil dit que cette pièce ne sera pas mise à disposition car la mairie l'utilisera pour y stocker des archives ou du matériel.

Le Maire,  
Eric MAZARS

Le secrétaire de séance,  
Jean ROUANNE